

Procès

verbal

« Gibloux Solidaire »

Assemblée constitutive du 1^{er} avril 2015

Assemblée constitutive du 1^{er} avril 2015 à 19h30

Présidence : Mme Catherine Perritaz

Présents : Membres présents 29 personnes
Auditrices et auditeurs 11 personnes

Excusés : Mme Anne-Claude Demierre, Directrice de la Santé public
M. Carl-Alex Ridoré, Préfet de la Sarine
La Banque Raiffeisen
M. Pierre Rouiller, Banque cantonale de Fribourg
M. Thierry Savary, RadioFR
Mme Claudine Breguet
Mme Antoinette Ayer

Mme Catherine Perritaz remercie les personnes suivantes pour leur présence ce soir, à savoir :

M. Groppo, directeur de Pro Senectute
Mme Nicole Villet, directrice du Service social du Gibloux
M. le Curé Bernard Allaz, abbé
M. Bernard Eltschinger, syndic de la commune de Farvagny
M. Philippe Yerly, vice-syndic de la commune de Farvagny
Mme Clavel, directrice de la FASDS Fribourg

Mme Catherine Perritaz souhaite la bienvenue à cette assemblée exclusivement consacrée à la constitution de l'association Gibloux Solidaire.

L'assemblée a été convoquée

- par annonce sur le journal communal l'Info du 16 janvier 2015
- sur invitation le 17 mars 2015 aux divers intéressés

Scrutateurs : Mme Manuela Viel
M. Maxime Philipona

Tractanda :

- Inscription en tant que membre de l'association
- Nomination des scrutateurs
- Election des membres du comité
- Présentation des statuts et adoption de ceux-ci
- Présentation des groupes
- Divers

1. Inscription en tant que membre de l'association

Se sont inscrits, ce soir, les membres suivants, avec droit de vote :

- **Membres actifs :**

- | | |
|--------------------------|-----------------------|
| ○ Allemann Michel | ○ Leibzig Béatrice |
| ○ Berset Denise * | ○ Perritaz Catherine |
| ○ Bezzola Jacques | ○ Philipona Maxime |
| ○ Bovet Valérie | ○ Piller Simone |
| ○ Etter Monique | ○ Pochon Raphaël |
| ○ Etter Pierre | ○ Progin Marie-Pierre |
| ○ Falconnet Jeanne-Marie | ○ Rody Maguy |
| ○ Flükiger Ernst | ○ Rody Michel |
| ○ Gobet Isabelle | ○ Savoy Marcel |
| ○ Kummer Ginette | ○ Viel Alain |
| ○ Kummer Jakob | ○ Viel Manuëla |

- **Membres bénéficiaires :**

- Berset Denise *
- Gremaud Claude

* Berset Denise s'est inscrite en tant que membre actif et membre bénéficiaire

- **Membres de soutien :**

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| ○ Bartholmä Cornélia | ○ Eltschinger Jeanne |
| ○ Barras Germaine | ○ Rolle Marie |
| ○ Eltschinger Bernard | ○ Yerly Philippe |

Au total, 29 membres se sont inscrits.

L'assemblée peut donc valablement se constituer.

2. Election des membres du comité

Catherine Perritaz présente les membres pressentis au comité.

Présentation : Mme Valérie Bovet
Mme Isabelle Gobet
M. Raphaël Pochon
M. Alain Viel
Mme Catherine Perritaz

Aucune remarque ou proposition d'autres membres n'étant demandée, l'élection des membres peut donc avoir lieu.

Vote :

Acceptez-vous la composition du comité comme présentée ?

Ont voté : 29 personnes Oui : 29 Non : 0

Le comité est élu à l'unanimité des membres présents.

Mme Perritaz remercie les membres présents pour leur soutien.

3. Présentation des statuts et adoption de ceux-ci

Les statuts sont présentés, point par point, sur Powerpoint.

Ils font partie intégrante du processus de création de cette assemblée et doivent être adoptés ce soir, 1^{er} avril 2015, afin de valider la création de Gibloux Solidaire.

Aucune remarque n'est émise.

Vote :

Acceptez-vous les statuts, tels que présentés ce soir ?

Ont voté : 29 personnes Oui : 29 Non : 0

Les statuts sont approuvés, à l'unanimité des membres présents.

Mme Perritaz remercie tous les membres présents pour l'adoption de ces statuts.

4. Présentation des groupes

Les groupes se présentent

- Visites à domicile – présenté par Alain Viel
- Transports – présenté par Michel Rody
- Activités ponctuelles, rencontres à thèmes – présenté par Manuel Viel et Maguy Rody
Les rencontres ont déjà débuté depuis deux mois. Rencontre le 4^{ème} jeudi du mois chez Mme Maguy Rody.
- Groupe de marche – présenté par Michel Allemann.
Un programme provisoire est présenté ce soir.
Appel à trouver une personne pour le poste de co-responsable.
Aucune inscription n'est nécessaire.
Les déplacements s'effectueront avec les voitures personnelles des participants (regroupement souhaité).

5. Divers

Site internet Site de l'association en construction à l'adresse : www.giblouxsolidaire.ch
En attendant, des informations sont affichées sur le site internet de la commune de Farvagny à l'adresse suivante :
<http://www.farvagny.ch/fr/commune-fribourg/social-et-sante.html>

Discussions

Jacques Bezzola demande comment sera diffusée l'information aux personnes au sujet des différents services offerts par Gibloux Solidaire.

Catherine Perritaz informe qu'un flyer est actuellement à l'étude et que celui-ci sera distribué en tous-ménages dans la commune. D'autre part, le « bouche à oreille » devrait fonctionner entre les membres et les habitants du village.

Jacques Bezzola demande si la condition de membre est obligatoire pour bénéficier des services de l'association, ce qui implique une cotisation annuelle pour tous. D'autre part, il se demande comment sera organisé l'association et comment obtenir ou participer aux services proposés.

Catherine Perritaz informe que pour participer aux différentes activités ou pour obtenir des services de Gibloux Solidaire, il faut impérativement devenir membre de l'association et payer une cotisation annuelle de fr. 30.-. Il s'agit là également d'une forme de solidarité entre les services proposés par l'association qui, pour certains, seront déficitaires.

D'autre part, l'ouverture d'un secrétariat / réception est prévu avec un horaire à définir, en principe deux demi-jours par semaine.

Toutes demandes des membres bénéficiaires seront traitées par le secrétariat qui se chargera de transmettre l'information au service concerné.

Claude Spicher se demande ce qui va se passer avec la fusion des communes.

Catherine Perritaz répond que ce sera au futur Conseil communal de se prononcer sur cette question, mais il paraît logique que Gibloux Solidaire continuera à fonctionner dans la nouvelle commune de Gibloux.

Catherine Perritaz informe que Gibloux Solidaire collaborera activement avec différents services comme par exemple :

- le Service social régional du Gibloux
- le Service des soins à domicile
- Pro Senectute
- le Home du Gibloux
- les sociétés villageoises comme la gymnastique pour les aînés
- les appartements protégés (projet en développement)
- etc.

Bernard
Eltschinger

transmet les salutations de la part de l'ensemble du Conseil communal de Farvagny et remercie pour l'invitation à l'assemblée constitutive.

Il félicite le comité en place qui a œuvré à la mise en route de cette association.

Dans le cadre de la fusion, des groupes de travail se sont constitués et proposeront des solutions pour tous les services actifs dans les différentes communes.

Une insertion dans le journal communal l'Info, qui paraîtra le 18 mai 2015, informera du programme de l'association.

Bernard Allaz remercie pour l'invitation à cette assemblée constitutive.
L'idée de solidarité au sein de la population d'un village est excellente, elle permet une collaboration entre tous les acteurs.

Il est très content de l'enthousiasme de la population de Farvagny au vu de la grande participation à cette assemblée et assure de son soutien, voire même celui des paroisses.

Annonce qu'une quête a été récoltée lors d'une messe en faveur de Gibloux Solidaire, la famille souhaitant soutenir une association locale.

Catherine Perritaz a été très touchée par la quête faite à l'église de Farvagny et informe que des remerciements ont été adressés à la famille.

Catherine Perritaz remercie la commune de Farvagny, les membres du Conseil communal ainsi que le personnel administratif pour le soutien inconditionnel à la création de cette association.

Elle remercie également le comité qui a œuvré durant ces deux dernières années à la mise en place de cette association.

Elle est invitée participer à une émission à RadioFR jeudi 2 avril 2015 à 08h30 afin de présenter cette nouvelle association.

Elle clôt officiellement cette assemblée à 20h30 et invite les personnes présentes à partager l'apéritif offert par la banque Raiffeisen.

La secrétaire :

La présidente :

C. Bartholmä

C. Perritaz